3e. ANNÉE, No. 11. MANITOBA. SAMEDI, 9 AOUT, 1873.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "MÉTIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les bureaux du MÉTIS sont situes à Winnipeg, sur la rue du Bureau de Poste, à côté de la résidence de M. McDermot, dans la bâtisse occupée par le *Manitoban*.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

TARIF D'ANNONCES.

Première insertion, 12 cts. la ligne; et 8 cts. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nulle annonce ne comptera pour moins de six lignes.

Paiement exigé d'avance quand l'annonce est pour moins d'un mois.

ANNONCES A L'ANNÉE.

Pour une colonne.....$100 00

" demi " 60 00

" un qrt. de colonne 40

WINNIPEG, SAMEDI, 9 AOUT, 1873.

Discours du Saint-Pere.

Le Saint-Père a répondu dans les termes suivants à l'Adresse dont S Em. le cardinal Patrizzi lui a donné lecture, au nom du Sacré Collége:

Plus la durée de ce pontificat se prolonge, durée qui me permet de dire: *Incolatus meus prolongatus est;* plus votre affection envers ce Saint Siége, et votre zèle à en défendre les droits s'accroit et se fortifie. J'en ai la preuve non-seulement dans les paroles que vous avez prononcées, Seigneur cardinal, au nom de vos collègues, mais plus encore dans les travaux intelligents auxquels vous vous livrez au sein des nombreuses Congrégations qui se réunissent pour traiter les affaires regardant l'Eglise, lesquelles se sont considérablement multipliées par suite de la condition anormale des temps.

Il est en effet naturel qu'avec l'accroissement démesuré des agressions injustes, croissent dans la même proportion les études et les efforts pour soutenir les droits de l'Eglise de Jésus-Christ, les prérogatives de ce Saint Siége, et pour défendre ses champions injustement et lâchement attaqués

Votre exemple ne reste pas stérile, car vous trouvez partout des imitateurs Au premier rang se distingue la noblesse romaine, ce qui est pour mon cœur une grande consolation. Viennent ensuite celle de Naples et une phalange d'élite de jeunes gens italiens qui se dévouent avec un zèle louable à un grand nombre d'œuvres de piété et d'utilité publique. Je passe sous silence tout ce qui arrive de consolant en dehors de l'Italie, car il y a entre les bons une émulation qui les anime, les encourage, et fait croitre leur confiance en la bonté divine. On a dit quelquefois que l'horison présentait des points noirs, mais ceux dont je parle sont des points blancs et causent une grande satisfaction.

Mais à côté de tant de motifs de consolation, le regard est aussi contraint de s'arrêter sur le funeste spectacle de mille maux. Nos adversaires souffrent avec peine que nous répétions l'énumération de ces maux, ainsi que nos protestations. Or, malgré leur mauvaise humeur, nous renouvelons nos protestations, et nous confirmons les censures qu'ont encourues les usurpateurs de l'Etat pontifical, des biens appartenant à l'Eglise, des cloitres et des saintss maisons de retraite, d'où ils ont arraché leurs faibles habitants.

Et nous renouvelons d'autant plus ces protestations, que nous sommes chaque jour, témoin de nouveaux attentats et de nouvelles insultes à la religion catholique et à la foi prêchée par Jésus Christ, par les apôtres et leurs successeurs jusqu'à nos jours.

Est ce que ce ne fut pas une insulte à la religion que cette promenade funèbre faite en l'honneur d'un homme (1) qui naquit catholique, mais qui mourut en incrédule et privé de tout secours religieux, par les manéges de ses perfides amis, qui mirent tout en œuvre pour atteindre ce but?

Les plus mauvais journaux se réjouirent de cette mort et s'écrièrent à l'unanimité: "Il est mort comme il a vécu." Il n'est que trop vrai, sa vie fut signalée par les actes les plus anti chrétiens. Sa vie fut une suite continuelle d'actes et d'efforts contraires à la paix de l'Italie, à la sainteté de la religion et à ce saint Siége. Il s'employa le premier, il y a déjà plusieurs années, à la suppression des Ordres réguliers en Piémont, et il a mis ici la dernière main à cette œuvre. Poussé par sa haine contre le souverain Pontificat, il fit dépenser des sommes considérables pour la fameuse expédition de Garibaldi, qui se termina par les faits de Mentana.

Par ses entreprises et d'autres aussi mauvaises, il encourut force censures et il est mort sous le poids de ces censures, sans réparer les énormes scandales donnés à tant de millions de bons catholiques.

Il n'est plus, et il est entré dans la demeure de l'eternité. Quelle éternité? Je l'ignore. Mais, s'il *est mort comme il a vécu*, selon l'assertion de ses amis, une triste pensée se présente à l'esprit de ceux qui réfléchissent à la fin de ce malheureux. Cependant les jugements de Dieu déjà prononcés ne nous sont pas connus; nous devons tous les adorer profondément, et il n'est pas permis d'en rechercher d'avance le résultat.

Mais je ne puis dissimuler l'impression très-pénible que j'ai éprouvé en lisant, dans certains journaux, que son cadavre a été placé avec pompe dans le principal temple de son pays, et que, sur la porte du temple, on avait écrit que "la Bonté Infini accueillait le défunt dans ses bras.'

Je fus encore plus affligé en lisant que des prêtres, plus courtisans que les ministres d'un Souverain tout puissant, ont prêté leur concours à ces cérémonies funèbres, ou pour mieux dire, à ces profanations funèbres. J'aime à croire que tout cela est faux et qu'on n'a point fait une si grande injure à la mémoire d'Alexandre III.

Quant à nous, élevons nos regards vers le Dieu des miséricordes, et supplions-le de nous bénir, afin qu'il nous donne la force et le courage de nous tenir toujours éloignés de tout principe de conciliation semblable à celle qu'on voudrait établir entre le Christ et Bélial. Que chacun demeure à son poste. Ces hommes désirent que j'aille à eux. Moi je désire qu'ils viennent à moi. Mais je ne puis aller à eux et je n'irai jamais.

Que Dieu me fortifie et qu'il vous encourage, à soutenir le choc de la phalange infernale. Les hommes sont des loups qui veulent dévorer les agneaux, mais il n'y a rien à craindre. Par cela même que ce sont des loups, ils seront vaincus, et les agneaux seront vainqueurs. *Si lupi fuerimus, vincimur* dit St. Jean Chrysostome. Quant à nous étant les agneaux, nous aurons les yeux de Dieu tournés vers nous: *Oculi Domini super justos' et aures ejus in preces eorum.*

Benedictio Dei, etc.

(1) Sa Sainteté a évidemment fait allusion à Rattazzi.

CRIME EPONVANTABLE.

Ces jours derniers, un crime épouvantable a répandu l'effroi dans une petite bourgade de la Belgique.

Une demoiselle Christine Duquesnoy, domestique au service d'un riche propriétaire de Bruxelles, ayant appris que sa vieille mère était tout à coup devenue infirme, résolut de quitter sa maitresse pour retourner au pays.

Christine Duquesnoy, en fille économe et soucieuse de l'avenir, déposait chaque mois, depuis onze ans, la totalité de ses gages chez un homme de loi de la cité

La veille de son départ, elle se rendit auprès de lui pour réclamer son modeste pécule et son cœur battit de joie lorsqu'elle se vit en possession de dix huit cents francs en or.

"Ma pauvre mère ne manquera de rien, se disait elle, et moi j'épouserai un brave et laborieux ouvrier, qui me rendra heureuse." L'honnête fille après avoir fait ses adieux à sa maitresse qui la voyait partir avec regret, prit immédiatement le chemin de fer, et quelques heures plus tard, à la tombee du jour, elle descendit à la station la plus voisine de son village.

Une lieue à travers champs et bois lui restait à faire. Christine Duquesnoy, qui ne se souvenait pas d'avoir jamais eu peur dans sa vie, éprouva soudain une certaine timidité à courir ainsi, seule, la nuit, dans les lieux déserts remplis d'arbres et de broussailles, de detours et de mystère.

Au surplus, à une courte distance, sur la grande route, elle apercevait la maison d'un de ses oncles paternel, dont la fille, sa cousine, du même âge qu'elle, avait été sa meilleure amie d'enfance. Elle prit le parti d'aller passer la nuit chez son oncle, où l'on serait heureux de la revoir, et de ne se rendre chez sa mère, qui certes n'attendait pas son retour de sitôt, que le lendemain dans la journée.

L'oncle et la tante la reçurent, en effet, à bras ouverts. Elle leur raconta son voyage, le motif qui le lui avait fait entreprendre et la crainte d'être volée qu'elle avait ressentie un instant auparavant à l'approche des ténèbres. Puis, comme elle tombait de lassitude et de sommeil, elle se fit conduire dans la chambre de sa cousine qui, travaillant en journée, passait fréquemment les nuits chez les gens qui l'occupaient, et était absente ce soir-là.

Mais rarement on goûte un repos complet au terme d'un voyage lorsque la fatigue vous accable. Christine Duquesnoy ne trouva, heureusement pour elle, comme on va voir, qu'un sommeil sans cesse interrompu, qui lui laissait la faculté de percevoir les moindres bruits de la maison où elle se trouvait

C'est ainsi qu'elle put bientôt deviner la présence auprès d'elle de son oncle et de sa tante, et entendre leur conversation.

Dès les premières paroles, une frayeur extrême s'empara de son esprit et retint tout son corps immobile. Ses odieux parents calculant l'emploi qu'on pourrait faire des dix huit cents francs de leur nièce, complotaient sa mort.

Leurs derniers mots surtout lui glacèrent le sang.

"Qui saura jamais, disait la femme, pour vaincre les derniers scrupules de son mari, que Christine est venue chez nous. Va-t-en faire un trou dans le fond du jardin, où nous l'enterrerons; moi, je vais m'assurer si personne ne peut nous voir. Dépêchons-nous, Françoise ne rentrera pas cette nuit. (Françoise était leur fille,)

—Soit, répondit l'oncle, et ils disparurent tous deux.

Christine Duquesnoy, folle de terreur, bondit hors de sa couche, ouvrit la croisée de la chambre qui donnait sur la route et se trouvait au rez de chaussée, l'enjamba sans prendre même le temps de jeter un vêtement sur ses épaules nues, puis se mit à courir droit devant elle jusqu'à ce que, chancelante, épuisée, elle tomba plus morte que vive au milieu d'un champ.

Deux gendarmes à cheval passaient à ce moment sur la route. Ils aperçurent cette femme en chemise fuyant à toutes jambes et s'affaissant tout à coup. Pleins d'étonnement, ces soldats mirent pied à terre, attachèrent leurs montures à un arbre et s'approchèrent.

A leur vue, Christine Duquesnoy se traîna derrière une haie pour n'être point surprise en l'état où elle se trouvait. Un gendarme lui jeta son manteau et l'aida ensuite à se relever. La pauvre fille leur raconta alors ce qui s'était passé et s'offrit à les conduire jusqu'à la maison de son oncle. Les gendarmes s'empressèrent de la suivre, et au moment où ils se disposaient à y pénétrer, ils remarquèrent qu'une lumière éclairait faiblement la partie du jardin la plus éloignée et que deux formes humaines s'y dessinaient vaguement derrière un bouquet d'arbres qui leur permit de s'avancer sans être vus et de surprendre l'oncle et la tante occuper à enfouir sous la terre un cadavre dont la tête et une partie du corps était enveloppées dans un drap ensanglanté.

—Misérable! s'écrièrent les gendarmes en sautant brusquement sur eux, nous vous arrêtons.

Et ils écartèrent les plis du drap qui recouvraient le visage de la victime.

Soudain, les meurtriers poussérent un cri affreux, déchirant. La femme chancela et tomba comme foudroyée. L'homme se frappa le sein avec un couteau et roula sur le sol pour expirer.

Les monstres en croyant assassiné leur nièce, avaient immolé leur propre fille, qui, rentrant plus tard que de coutume et à l'instant même que Christine Duquesnoy fuyait la mort qui la menaçait, avait pénétré dans sa chambre sur la pointe des pieds et s'était doucement mise au lit pour n'éveiller personne.

Nous apprenons que la femme instigatrice et complice de ce crime odieux a complètement perdu la raison et a été enfermée dans une maison d'aliénés le jour même où sa fille, la victime, et son mari, l'assassin, ont été inhumés.

Le châtiment a été prompt et terrible.—*Avenir National.*



LE METIS.

SAMEDI, 9 AOUT, 1873.

AVIS A NOS ABONNES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Nous prions les personnes à qui nous avons adressé le *Métis* de vouloir bien nous renvoyer immédiatement le journal avec le mot *refusé* écrit lisiblement sur le No. renvoyé, au cas où elles ne voudraient pas rester parmi nos abonnés.

La Route Dawson.

Nous avons déjà parlé de cette grande route interprovinciale ; nous y revenons aujourd'hui. L'importance de la chose pour Manitoba et tout l'Ouest Canadien nous en fait un devoir.

L'établissement d'une ligne télégraphique entre les bureaux de St. Boniface et ceux de la Baie du Tonnerre ; la subdivision du chemin en plusieurs sections placées chacune sous la surveillance immédiate d'un surintendant actif, vigilant et capable ; une meilleure organisation pour la protection des bagages du voyageur ; telles sont quelques-unes des améliorations que nous avons signalées au gouvernement d'Ottawa comme indispensables à faire au chemin Dawson.

Il en est d'autres non moins nécessaires et dont nous dirons un mot.

Deux lignes de vapeurs s'offrent au voyageur émigré qui achète son billet de $15 00 à Toronto pour Manitoba, l'une de Collingwood et l'autre de Sarnia, toutes deux aboutissant à la Baie du Tonnerre. Recevant toutes deux une subvention du gouvernement pour le transport des malles, les deux compagnies ont consenti à recevoir l'émigré pour une somme insignifiante, $4 00, croyons nous. Jusqu'ici très bien. Mais, soit negligence des compagnies, soit impossibilité de faire mieux, soit manque de conventions rigoureuses et détaillées, l'emigré qui a son passage sur le pont est moins bien pourvu et traité que les ballots de marchandise ou les animaux. Il n'a ni place pour se coucher, ni endroit réservé pour sa femme, ses filles ou ses enfants, ni commodité pour sa cuisine ; à peine s'il trouve où se mettre, surtout si le bateau est encombré de fret.

Nous avons été témoin de la chose à bord du *Cumberland*, dont le Capitaine, marin très habile et gentilhomme en tout, ainsi que l'équipage ont fait assurement tout ce qu'ils ont pu pour améliorer le sort des quarante à cinquante émigrés embarqués à Callingwood à destination de la Baie du Tonnerre.

Malgré leur sollicitude, ces passagers entassés pèle mèle, hommes, femmes et enfants, dans un espace de trente pieds carrés à peine, déjà rempli de malles, de balles de foin et de colis, ont eu à souffrir toute espèce de privations pendant les quatre à cinq jours qu'à duré le trajet de Collingwood à la Baie du Tonnerre. L'aménagement de ce vapeur comme de tous les autres, sauf une ou deux exceptions (le *Chicora* par exemple), est tel qu'il est impossible que la chose soit autrement. Le constructeur n'a nullement eu instruction de faire une installation pour un nombre quelconque de passagers de seconde classe, et conséquemment ceux ci n'ont pas de place à eux.

Il faut donc que la subvention de ces vapeurs soit augmentée, et alors le gouvernement pourra exiger un aménagement particulier pour les émigrés, ou bien on sera obligé de recourir à d'autres arrangements avec des lignes de vapeurs moins exigeantes.

Tant qu'il en sera comme de cette année, l'émigré aura beaucoup à souffrir sur cette première étape de la longue route qui doit le mener jusqu'à nous.

Il est une autre amélioration que nous prendrons la liberté de suggérer, et qui est d'une importance vitale pour l'émigré en route, c'est celle de lui permettre d'acheter à la Baie du Tonnerre un certain nombre de billets de repas. De cette façon, le voyageur avec sa famille, en arrivant à un poste, n'aurait qu'à présenter ses billets, et il aurait ses repas tout faits, tout cuits, et ne serait pas obligé d'emporter avec lui toute une batterie de cuisine et des provisions qui se gâtent au bout de huit jours. Ce bagage, d'ailleurs, encombre les barges et empêche l'émigré d'apporter des effets qui deviendraient pour lui d'un prix inestimable une fois rendu sur les bords de la Rivière Rouge.

Nous disons que les provisions de l'émigré se gâtent au bout des huit premiers jours ; nous le disons parceque nous le savons, et parceque nous avons été témoin du fait. Comment peut-il en être autrement avec le transbordement incessant et les intempéries de toute espèce auxquels ces provisions sont sujettes ?

Et puis, l'émigré, qui a toujours hâte de poursuivre sa route, s'efforce d'arrêter le moins longtemps possible à chaque poste ; le voyage devient à la longue pénible pour les femmes et les enfants, et tout ce monde-là, harassé de fatigue, n'a guère le goût ni le cœur de se mettre à la cuisine en débarquant des barges ou en descendant de wagon.

Nous ne demandons pas que le gouvernement établisse des hôtels de première classe à tous les portages ; non : nous suggérons simplement de faire quelques améliorations d'exécution très-facile.

Ce qui frappe le voyageur d'une impression pénible en traversant cette longue série de lacs et de portages, est le manque quasi absolu de voitures couvertes. Pas une seule barge n'est couverte, et une fois dépassé le lac Shapowantawane (Shebandowan) on ne rencontre plus de wagons couverts, pas même entre l'Angle Nord-Ouest et St. Boniface, distance à faire de près de 110 milles.

On conçoit dès lors ce que la pluie, le soleil et le vent peuvent faire éprouver d'incommodités de toute nature au voyageur, à sa femme et à ses enfants. Nous espérons que ces inconvenients très-sérieux disparaitront l'an prochain, et nous le signalons très respectueusement à l'attention de l'actif et vigilant ministre des Travaux Publics.

Nous croyons savoir que M. A. Buchanan, officier très capable et très intelligent à la tête des bureaux du chemin dans cette Province, a déjà soumis à son chef des vues très pratiques et tout à fait sages sur l'amélioration de la route entre le lac des Bois et St. Boniface : le manque de fonds a empêché probablement l'adoption de ses idées. Nous le regrettons sincèrement, car il y a économie et économie, et ce n'est peut-être pas la bonne qui se pratique sur quelques sections du chemin.

Cependant, nous le répétons, le chemin Dawson, tel qu'il est, est merveilleusement avancé et perfectionné, vu le peu temps qu'on y travaille, et cette grande entreprise fait honneur à M. Dawson et à l'honorable M. Langevin qui donne à cette route une sollicitude toute particulière. Les améliorations que nous avons signalées tendront, nous en sommes sûr, à rendre cette longue route comparativement facile, au voyageur et à sa famille.

Wm. Dease pere et fils, et le Sherif.

HISTOIRE D'UN ÉCHAPPÉ DE PRISON.

L'autre jour, le Shérif muni d'un bref de *Capias* se rendit à la Pointe Coupée chez Wm. Dease père, pour arrêter et conduire en prison le fils Wm. Dease, personnage assez notoire. La capture fut faite ; Dease, le fils, était à la maison, et le Shérif le fit prisonnier.

Cependant, le père, peu soucieux de voir son fils goûter de la prison, eut recours à un moyen assez innocent pour attraper le vieux Shérif et donner au prisonnier le temps de s'échapper. Le moyen eut un plein succès. M. le Shérif, qui avait déjà siégé en révision de listes électorales avec Wm. Dease, père, soi-disant magistrat et agent du Col. Dennis, avait toute confiance en cet homme ; de sorte qu'il fut extrêmement facile à Dease, père, de le jouer.

Il lui demanda pour son fils la permission d'aller changer de hardes, ajoutant que la chose serait vite faite. Le Shérif y consentit volontiers, et, pendant que le fils était supposé changer de culottes, Dease, le père, amusait le Shérif de toutes manières.

A la fin, celui-ci voyant que son prisonnier était longtemps à changer d'habits et que le père devenait moins amusant, voulut aller presser Dease le fils de s'en venir. Il se leva ; mais au même moment, Dease, le père, ouvrait une porte et montrait au Shérif stupéfait et abruti, son fils, le prisonnier, qui achevait de traverser la rivière Rouge, et se moquait des menaces du vieux et trop confiant Shérif.

Aujourd'hui, Wm. Dease, fils, est à St. Joseph de Pembina, et le Shérif a perdu toute confiance en Wm. Dease père. Il n'est pas le seul.

Un journal mechant.

La *Gazette*, petite feuille insignifiante, veut se rendre de plus en plus odieuse à la population française métisse du pays. Se fesant l'écho méchant d'une rumeur infâme, ce journal raconte une histoire scandaleuse, donne des noms propres au risque de ruiner des innocents, et insinue de la façon la plus vile que les attentats à la pudeur deviennent de plus en plus communs parmi les métis français du pays.

Au nom de cette population, la plus morale du pays sans contredit, nous donnons le démenti à la *Gazette*. Un fait isolé ne prouve rien en statistique.

Mgr. l'Archeveque.

Un télégramme de Montréal, daté du 6, nous apprend que Mgr. l'Archevêque est arrivé en cette ville mercredi matin. Sa Grâce était bien, et loin d'avoir été fatiguée par le voyage, Elle se trouvait mieux qu'en partant d'ici.

Nous voyons aussi avec bonheur, par ce même télégramme, que la santé si précieuse du vénérable évêque de Montréal continue de se maintenir et lui permet de vaquer aux importants travaux de sa charge episcopale.

Le Triduum.

La neuvaine à la Ste Vierge, préparatoire à la l'Assomption et au Triduum ordonné par le Souverain Pontife pour le triomphe de l'Eglise, est commencée depuis mercredi dans toutes les Communautes et paroisses de la Province. Espérons qu'il en decoulera les résultats les plus consolants pour la paix de l'Eglise et le triomphe de la justice et de la vérité partout.

Un juge de paix casse.

Nous avons entendu dire à des personnes bien informées que le gouvernement a cassé dernièrement la commission de juge de paix donnée, il y a quelques mois parait il, à M. William Dease, père. Il faut que le gouvernement ait eu de graves raisons pour en agir ainsi.

Nous espérons que M. le Col. Dennis aura égard à ce fait lorsqu'il s'agira de se nommer un agent à la Pointe Coupée, et non une espèce de tyran sot et prétentieux.

Une bonne nouvelle.

Nous saluons avec plaisir l'arrivée de M. Bender, Ingénieur Civil, envoyé par le Gouvernement Fédéral pour commencer les travaux de construction du Pont sur la Rivière Rouge. La chose est d'un bon augure pour nous. Elle nous fait entrevoir que le Gouvernement est décidé d'agir et que ce fameux pont va enfin passer dans le domaine des choses réelles. M. Bender est un jeune homme actif et intelligent. Il doit se mettre à l'œuvre immédiatement, et nous avons lieu d'espérer que cette importante entreprise sera poussée avec toute la diligence possible.

Les Sauvages du Fort Alexandre.

M. J. A. N. Provencher, Commissaire des Sauvages, parti le 27 ult. pour le Fort Alexandre, à l'embouchure de la Rivière Winnipeg, est revenu mercredi soir. Certaines rumeurs avaient donné à entendre que les sauvages de ces endroits étaient mécontents du Gouvernement Canadien et devaient faire des difficultes lorsqu'il s'agirait de leur payer leur annuité. Mais cette rumeur était fausse. M. Provencher les a trouvés très bien disposés, et a pu en arrivant au Fort Alexandre régler leur annuité avec la meilleur entente possible.

MM. Arthur Levêque et Rice Howard accompagnaient M. le Commissaire dans cette expédition

Maraudage.

La semaine dernière pendant une absence de quelques jours, les Révérendes Sœurs de St. Vital ont eu leur jardin dépouillé par des maraudeurs.

Ceux qui se sont rendus coupables de cette action n'ont pas même eu la délicatesse des sauterelles qui, au moins, avaient épargné quelques fruits au milieu de leur ravage, pour dedommager les pauvres religieuses de leurs travaux et de leurs sacrifices.

Ces maraudages sont tojours odieux n'importe chez qui on les commet, mais ils ont un nouveau cachet de honte quand ils sont commis chez des personnes qui se sacrifient exclusivement pour le bien des autres.

Bazar.

Le Bazar des Dames de Winnipeg, sous le patronage de Madame Morris, épouse du Lieutenant-Gouverneur, est ouvert depuis jeudi matin, dans l'enceinte du Palais de Justice. Il devra se clore ce soir. Les profits qui devront être assez considérables vu l'affluence des visiteurs, sont destinés aux fonds de l'Hôpital Public de Winnipeg.

Les traverses.

Nous apprenons avec plaisir que l'Hon. M. Norquay, Ministre des Travaux Publics, s'est rendu à la demande de nombreux pétitionnaires de St. Boniface et de St. Vital au sujet de la traverse, le dimanche et les jours de fête. Dorenavant, les paroissiens se rendant aux offices à St Boniface ou à Winnipeg auront leur passage gratis sur les traverses du gouvernement depuis 9 heures du matin à midi, et depuis 2 heures à 4 de l'après midi.

L'affaire Gordon a l'etranger.

Nous lisons ce qui suit dans les dépêches télégraphiphes de la *Minerve* du 26 juillet, en nous bornant à rétablir l'orthographe des noms propres. Les faits sont exactement rapportés, à peu de chose près :

Fort Garry, 24.

"Décidément les faits qui se sont passes aujourd'hui durant les débats judiciaires au sujet de l'affaire Gordon, ne sont pas de nature à donner une haute idee de la noblesse des parties intéressées. L'Hon. Procureur Clarke acculé au pied du mur par l'argumentation de l'Hon. M. Royal, lui a lancé comme riposte convaincante une balle de papier mâché et a traité son adversaire trop éloquent de "Dirty Puppy." L'hon. Procureur a dû se értracter sur le champ. Alors il s'est perdu dans une diatribe violente contre les américains. Suivant lui, la force et le respect des lois étaient anéantis par la défense, on voulait justifier le crime et c'en était fait de la justice. Il a vu dans le sombre avenir, une invasion prochaine des américains du Minnesota, etc. La conduite et les paroles de sa colère, l'acharnement qu'il met dans la poursuite ont provoqué l'indignation générale. On a fait part au consul anglais de Washington de ce qui a eu lieu.

"Le cours des débats s'est terminé sous la présidence du Juge McKeagney. Il peut se faire que la triste affaire ne signifie rien du tout, mais les canadiens sont sur le qui vive. "Dieu sauve la Reine." Le Juge McKeagney a été conduit chez lui par M. Wilson de Minneapolis.

"Un affidavit sera produit ce soir par Macaulay tendant à dire que le jeune Mackenzie a demandé une addition de $2,000 à ses honoraires avant de continuer les procedés et que la demande a été référée à Brackett qui a refusé."

NOUVELLES LOCALES.

— MM. Ls. Schmidt, J. Stewart et Mathieson ont été nommés Commissaires des Licences, et M. Wm. Drever Inspecteur.

— R. Cunningham Ecr. M. P. est parti mardi pour Ottawa, afin de se trouver présent le 13 courant pour la réunion du Parlement.

La traverse gratuite de la Compagnie de la Baie d'Hudson vis-à vis le le Fort Garry a recommencé à fonctionner cette semaine.

— Le Dr. Paré et M. A. Chartrand partis pour une chasse d'une couple de jours du côté de la Pointe de Chêne sont revenus avec 90 pièces de gibier consistant en canards, poules de prairie, tourtes, becassines etc.

NOUVELLES CANADIENNES.

— L'Hon. M. Pope, a donné hier un grand diner aux delégués mennonites à Rideau Club.

— On mande du Nouveau Brunswick que les moissons promettent beaucoup dans cette province.

— Le capitaine Halpin a terminé heureusement la pose d'un quatrième câble entre Sydney, C. B. et Placentia, T. N.

— Le chemin de fer intercolonial doit atteindre cette semaine la ville de Rimouski. On s'y rendra de Montréal en douze heures.

— M. Pope employé du bureau des Travaux Publics, a été envoyé aux Trois-Rivières pour s'enquérir des causes des désastres du St. Maurice, le printemps dernier.

— L'exploration du chemin de fer de Colonisation du Nord est commencée. Le contrat de ce chemin, donné à MM. Duncan McDonald et Abbot, a été signé devant M. L. N. Dumouchel, notaire de Montréal.

— Il a été exporté d'Ottawa aux Etats-Unis, durant le mois expirant le 3 juin, par les bateaux canadiens, environ 20,035,651 pieds de bois, et par les bateaux américains, environ 8,412,189 pieds, ce qui fait un total de 28,356,840 pieds.

L'Eglise du Canada à celle d'Allemagne.

On lit dans le *Nouveau-Monde* la lettre suivante adressée par NN. SS. l'archevêque et les évêques de la province de Québec aux archevêques et évêques d'Allemagne et de Suisse.

A nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques d'Allemagne et de Suisse.

Vénérables Frères,

Le bruit des persécutions dirigées contre l'Eglise de votre pays a franchi l'Océan et vient remplir nos âmes d'une profonde douleur. Vous souffrez ; et la vue des maux qu'endure le troupeau qui vous est confié et des maux plus grands encore qui le menacent redouble vos amertumes. Mais le noble attitude que vous avez su prendre, en face des persécuteurs de l'Eglise et de ses droits sacrés, nous remplit d'admiration.

Réunis en concile, Nous, l'archevêque et les évêques de la province de Quebec, ne voulons pas nous separer sans exprimer à des princes de l'Eglise, qui nous donnent un si sublime exemple d'attachement à ses saintes lois, nos sympathiques douleurs.

Dans la guerre acharnée, mais impuissante, que l'enfer renouvelle sans cesse contre l'Eglise, il dirige aujourd'hui ses attaques contre son auguste Chef et ses premiers pasteurs, dont il voudrait étouffer la voix et paralyser l'action. Renverser l'autorité divine de l'Eglise, fouler aux pieds ses droits sacrés, lui disputer sa place sur la terre, tel est le but réel que l'on veut atteindre, en le masquant toutefois sous les formes étudiées des lois ou le voile d'une prétendue légalité. Vous l'avez compris, vénérables frères, et vos énergiques protestations, vos courageuses résistances, et la fidélité d'un clergé si digne de ses chefs, ont appris aux persécuteurs que les enfants de l'Eglise ont foi dans la parole du divin Maitre : "*Portæ inferi non prævalebunt adversus eam.*"

Restez debout sur la brèche, vénérables frères, votre attitude ferme, votre constance à défendre les libertes de l'Eglise, à soutenir la verité réjouiront l'épouse du Christ et vous assureront une glorieuse part dans les luttes qui doivent perpetuer sa victoire. Oui vous disons nous, avec saint Pierre : "*Communicantes Christi passionibus gaudete ut et in revelatione gloriæ ejus gaudeatis exultantes.*"

Cependant, vénérables frères, nous élevons des mains suppliantes vers le ciel, vers Dieu qui commande aux vents et à la mer, le priant qu'il daigne dissiper l'orage et ramener le calme et la sérénité au ciel de votre belle patrie. Qu'il fasse luire pour vous l'abondance de ses consolations : "*Benedictus Deus pater Domini nostri Vesu Christi, qui consolatur nos in omni tribulatione nostra.*"

Agreez, venerables frères, cette expression de notre admiration, de nos vives sympathies et des vœux que nous renouvelons dans l'effusions de nos cœurs.

Québec, 27 Mai, 1873.

✝ E. A. archevêque de Québec,
✝ Ig., év. de Montréal,
✝ Jos. Eugène, év. d'Ottawa,
✝ C., év. de St. Hyacinthe,
✝ L. F., év. des Trois-Rivières,
✝ Joannes, ép. S. G. de Rimouski,
✝ E. C., év. de Gratianopolis.

La France catholique.

La France redevient catholique, c'est la seule conclusion à laquelle on arrive en observant de près le mouvement merveilleux qui porte, de tous les points du pays, les populations par centaines de mille au pieux sanctuaire de Paray le Monial.

Oui ce sont bien là, dit l'*Univers*, des spectacles catholiques qui rappellent les élans de foi du Moyen-Age.

Mgr. d'Autun n'a pas craint d'avancer, en recevant la Bretagne presqu'entière à Paray le Monial, que c'était "plus beau qu'au Moyen-Age." C'est très-vrai ; car aujourd'hui la France, que des siècles impies ont voulu déchristianiser, doit braver les sarcasmes de la France voltairienne, qui peut voir cependant que les fils des croisés ne reculeront jamais devant les fils de Voltaire.

N'a-t-on pas vu la France catholique se prosterner aux pieds de Jésus, chantant son *Miserere*? Qui pourrait désespérer d'un pays qui donne de tels gages de son amour? Aussi, il semble que Jésus relève cette nouvelle Madeleine, dont les larmes ont touché son cœur.

Et le peuple n'est pas seul a obéir à l'inspiration divine; les hommes politiques, les députés eux-mêmes ont voulu avoir leur pélerinage.

Le 29 juillet, une cinquantaine de Députés se sont rendus à Paray le Monial et y ont présenté une riche bannière au Sacré-Cœur de Jésus.

Il y avait aussi un certain nombre d'officiers généraux ou supérieurs, de conseillers d'Etat et autres personnages importants.

Après la messe, M. de Belcastel, l'un des deux cents députés qui ont fait don de la bannière présentée, a lu la consécration suivante :

"Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

Très Sacré-Cœur de Jésus, nous venons nous consacrer à vous, nous et nos collègues qui nous sont unis de sentiment.

Nous vous demandons de nous pardonner tout le mal que nous avons commis, et de pardonner aussi à tous ceux qui vivent séparés de vous.

Dans la part que nous pouvons y prendre et dans la mesure qui nous appartient, nous vous consacrons aussi de toutes la force de nos désirs la France, notre patrie bien-aimée, avec toutes ses provinces, avec ses œuvres de foi et de charité. Nous vous demandons de régner sur elle par la toute-puissance de votre grâce et de votre saint amour. Et nous mêmes, pélerins de votre Sacré-Cœur, adorateurs et convives de votre grand Sacrament disciples très-fidèles du Siége infaillible de Saint Pierre dont nous sommes heureux aujourd'hui de célébrer la fête, nous nous cousacrons à votre service, ô Seigneur et Sauveur Jésus Christ, vous demandant humblement la grâce d'être tout à vous, en ce monde et dans l'éternité. Ainsi soit-il.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il."

Un autre signe de jours meilleurs pour la France, c'est le mouvement déterminé par le Comité des cercles catholiques pour obtenir du Gouvernement des lois d'éducation qui protègent les catholiques.

Ce comité a remis, le 17 Mai, à M. Ernoul, député, secrétaire de la commission d'enseignement, la 24e série de pétitions. Jointes à celle de la *Société d'éducation d'enseignement* et du *komité des étudiants*, les signatures transmise par le *Cercle catholique* s'élèvent aujourd'hui au total général de *un million-trente-neuf-mille-quatre-vingt huit!*

On lit dans l'*Univers*.

"L'émotion que le pélerinage de Paray a suscite parmi les catholiques n'est pas bornée à la France : on a vu à Paray les bannières de l'Espagne et de la Pologne et chacun de nous a garde mémoire du splendide et pieux pelerinage Belge, L'angleterre aussi s'émeut. Mille à douze cents catholiques de ce pays, conduits par l'Archevêque de Westminster, doivent dit-on traverser la France pour aller au lieu beni et privilegie de Paray, recommander leur patrie au Sacré-Cœur. Le jour de ce pélerinage n'est pas encore determineé. Un comité à Londres, sous la présidence de M. le Duc de Norfolk, organise le départ.

— A l'unanimité des votes, M. Keller vient d'être nomme Rapporteur de la commission relative à la construction d'une église du Sacré-Cœur à Paris. Ce choix indique clairement que la Commission est favorable à ce projet de loi. Mais on comprend aussi qu'il ne soit pas de nature à calmée la fureur des radicaux du *Siècle*.